

Comment je peux me procurer mes identifiants de Téléservices pour accéder à l'ENT Eclat-BFC ?



Rubriques



Parents

Introduction

Pour accéder à l'ENT ÉCLAT-BFC, les parents et élèves doivent être munis de comptes Téléservices qui sont fournis en début d'année scolaire par les établissements dans lequel votre enfant est scolarisé (rentré au collège – classe de 6ème).

Problème évoqué

Votre compte de Téléservices est propre à vous et sera le même pendant toute la scolarité de votre enfant. Ce compte pourra également vous permettre d'accéder aux différents services à votre disposition : Bourses, Télépaiement, Livret scolaire, Orientation post troisième... en plus de cet accès à l'environnement numérique de travail.

Ⓟ Si votre compte n'a pas été activé ou confirmé depuis 90 jours, ou non utilisé depuis 365 jours, celui-ci sera supprimé.

ATTENTION : Si vous possédez déjà un compte et que vous recevez un courrier de notification pour un autre de vos enfants, merci d'utiliser la méthode de rapprochement en cliquant sur ce lien "[Rapprochement de compte](#)"

FICHE D'USAGE

Mots-clés : #ENT, # droits d'accès, #services, #comptes, #identifiants

DÉLÉGATION RÉGIONALE
DU NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Solution proposée

Accessibilité à un formulaire de demande d'assistance : Ce formulaire vous permet de nous signaler vos problèmes d'accès aux Téléservices (Scolarité services) ou à l'ENT Eclat-BFC. Ce service ne peut pas traiter les problèmes liés à Pronote, pour cela merci de contacter l'établissement de votre enfant.

Première étape

L'établissement vous a transmis (par mail ou courrier) les informations nécessaires à votre connexion à <https://teleservices.ac-besancon.fr/ts> : identifiant et mot de passe temporaire.

The image shows two side-by-side screenshots. The left screenshot is an email from the Académie de BESANCON, dated 09/07/2019. It contains contact information (4 RUE 25, Tél : 0381, Courriel : @ac-besancon.fr) and an object line: 'accès aux services en ligne de l'établissement'. The main body of the email states: 'Le COLLEGE met à votre disposition un ensemble de services pour vous permettre de vous informer, de suivre la scolarité de l'élève de 4, d'effectuer certaines démarches...'. It provides the URL <https://teleservices.ac-besancon.fr> and a QR code. Below this, it says 'Identifiez-vous avec le compte "Education nationale" qui vous a été attribué : Identifiant: prenom.nom, Mot de passe : 3fn(p)7we'. A list of instructions follows: 'Lors de votre première connexion, vous devrez : 1. créer un nouveau mot de passe (à conserver pour les prochaines connexions); 2. renseigner une adresse de messagerie électronique; 3. activer votre compte à partir du courriel envoyé dans votre messagerie. En cas de problème, contactez l'établissement. Pour information, les élèves ont également un compte personnel pour accéder aux services qui leur sont réservés. Salutations distinguées. Le chef d'établissement'. The right screenshot is the login page for 'SCOLARITÉ SERVICES'. It features the title 'SCOLARITÉ SERVICES' and the subtitle 'Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale. Aide pour la première connexion des parents'. There are two login options: 'Je me connecte avec mon compte ATEN' and 'Je me connecte avec FranceConnect'. The ATEN section has fields for 'votre identifiant' (containing 'prenom.nom') and 'votre mot de passe' (masked with dots), a 'VALIDER' button, and links for 'identifiant oublié?' and 'mot de passe oublié?'. The FranceConnect section has a 'S'identifier avec FranceConnect' button and the text 'Qu'est-ce que FranceConnect?'.

Mots-clés : #ENT, # droits d'accès, #services, #comptes, #identifiants

DÉLÉGATION RÉGIONALE
DU NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



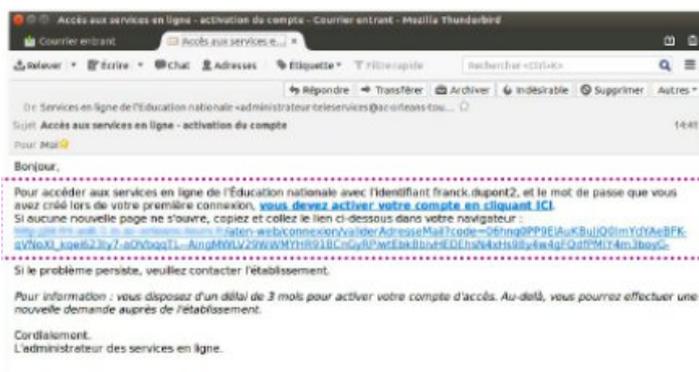
Deuxième étape

A la première connexion, vous devez :

- indiquer la date de naissance de votre enfant
- créer votre mot de passe
- indiquer votre adresse e-mail
- valider votre inscription

Troisième étape

Pour valider votre inscription, vous devez consulter votre messagerie électronique : un courrier électronique vous a été envoyé par l'Education nationale.



Cliquez sur le lien contenu dans le message pour activer votre compte.

Si le lien ne peut pas être cliqué, recopiez-le dans votre navigateur (exemple : Chrome, Firefox, Internet Explorer...)

Si vous n'avez reçu aucun message, consultez le dossier « Spam » ou « Courriers indésirables » de votre boîte de messagerie.

Après avoir cliqué sur le lien, vous obtenez confirmation de votre inscription sur Scolarité services : notez bien votre identifiant et



Mots-clés : #ENT, # droits d'accès, #services, #comptes, #identifiants

**DÉLÉGATION RÉGIONALE
DU NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**



votre mot de passe.

Pour les prochaines connexions



À chaque nouvelle connexion avec votre compte Éducation nationale (ATEN) :

➤ Indiquez votre **identifiant** et le **mot de passe** créé lors de votre première connexion.

➤ **Si vous avez oublié votre identifiant**, cliquez sur « **identifiant oublié** ». Un message vous sera envoyé sur votre adresse de messagerie électronique.

➤ **Si vous avez oublié votre mot de passe**, cliquez sur « **mot de passe oublié** ». Un message vous sera envoyé sur votre adresse de messagerie électronique.

Si vous n'arrivez pas à vous connecter ou n'avez pas reçu les identifiants

Accessibilité à un formulaire de demande d'assistance : ce formulaire vous permet de nous signaler vos problèmes d'accès aux Téléservices (Scolarité services) ou à l'ENT ÉCLAT-BFC. Ce service ne peut pas traiter les problèmes liés à Pronote, pour cela merci de contacter l'établissement de votre enfant.

<https://parents.ac-besancon.fr/portails//#/accueil/contact>

<https://teleservices.ac-dijon.fr/>

Ressources

► <https://www.education.gouv.fr/scolarite-services-aide-la-premiere-connexion-des-parents-11939#edugouv-summary-item-1>

Mots-clés : #ENT, # droits d'accès, #services, #comptes, #identifiants

**DÉLÉGATION RÉGIONALE
DU NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

